



Une entreprise canadienne est la dernière victime du blocus étasunien contre Cuba



Ottawa, 10 mai, (RHC).- La compagnie AIG -American International Group-, qui offre des assurances et des services financiers internationaux, est devenue la nouvelle cible du blocus des États-Unis contre Cuba, en acceptant de payer une amende de 279 000 dollars pour maintenir des liens commerciaux avec notre pays.

Le Bureau de Contrôle des Biens étrangers du Département étasunien du Trésor a frappé d'amendes deux filiales d'AIG au Canada, lesquelles ont expédié ou renouvelé des assurances à un Canadien à Cuba de janvier 2006 à mars 2009.

L'autre filiale d'AIG a opéré une assurance de responsabilité civile à des exécutifs d'une entreprise canadienne à Cuba de janvier à octobre 2006.